

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **germ1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

| | |
|---|----|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| - Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| - Structure du programme | 4 |
| - Programme détaillé | 5 |
| - Programme par matière | 5 |
| - Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles | 8 |
| - Prérequis entre cours | 9 |
| - Cours et acquis d'apprentissage du programme | 9 |
| - Programme type | 9 |
| - GERM1BA - 1er bloc annuel | 9 |
| - GERM1BA - 2e bloc annuel | 11 |
| - GERM1BA - 3e bloc annuel | 13 |
| Informations diverses | 15 |
| - Conditions d'admission | 15 |
| - Pédagogie | 17 |
| - Evaluation au cours de la formation | 17 |
| - Mobilité et internationalisation | 17 |
| - Formations ultérieures accessibles | 17 |
| - Gestion et contacts | 18 |

GERM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Lors de votre inscription, en langues et lettres modernes, orientation germaniques, vous aurez le choix de combiner deux langues germaniques parmi l'anglais, le néerlandais et l'allemand.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide connaissance à la fois pratique et théorique des deux langues étudiées ;
- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et linguistique ;
- aurez eu la possibilité de réaliser un séjour à l'étranger.

Votre profil

Vous

- aimez les langues étrangères et découvrir d'autres cultures ;
- vous intéressez aux arts et lettres ; êtes fascinés par le fonctionnement des langues et de la communication ; appréciez la précision et la réflexion rigoureuse ;
- souhaitez acquérir un bagage culturel solide ;
- êtes créatif et voulez participer au développement de nouvelles idées.

... alors, les études en langues et littératures modernes, orientation germaniques sont faites pour vous!

Votre futur job

Les diplômés en langues et lettres modernes, orientation germaniques, travaillent dans «le monde des affaires» (management, gestion, administration, etc.) ; certains deviennent enseignants, éditeurs, traducteurs ou interprètes, d'autres journalistes ou correcteurs ; d'autres encore deviennent gérants, secrétaires de direction, libraires, conseillers juridiques, guides touristiques ou encore travaillent comme attachés dans les ministères ou des ONG.

D'autres encore se feraient un chemin dans le monde du spectacle, par exemple dans la dramaturgie.

Cette formation ouvre aussi la porte à maints emplois qui n'ont pas (encore) une étiquette officielle.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- l'apprentissage de deux langues modernes sous toutes leurs facettes ;
- l'étude approfondie de la culture, de la linguistique et de la littérature des deux langues étudiées ;
- une formation tournée vers la pratique des langues choisies : cours donnés dans les langues étudiées, cours spécifiques de compétences communicatives, exercices pratiques, laboratoires de langue, cours de conversation, nombreux outils multimédias, etc. ;
- un encadrement rapproché dans des auditoriums de taille restreinte ;
- la possibilité d'effectuer un séjour d'études à l'étranger dans le cadre des échanges Erasmus.

Votre parcours

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en langues et lettres modernes (orientation germaniques).

Votre diplôme de bachelier vous permettra également de vous orienter vers d'autres domaines de formation connexes (comme, par exemple, le Master en communication multilingue, le Master en linguistique, le Master en traduction ou le Master en études européennes).

GERM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

A l'issue de son programme de bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques, le diplômé a acquis des compétences universitaires diverses : recherche d'informations ciblées et précises, analyse linguistique et littéraire, esprit critique, capacité de comprendre et de tisser des liens entre des matières diverses et complexes, rédaction d'un premier travail scientifique de fin de cycle, etc.

Il a également développé et acquis, pour deux langues étrangères choisies parmi l'anglais, le néerlandais et l'allemand, de solides compétences productives et réceptives, tant orales qu'écrites et caractérisées, en regard du cadre européen commun des langues, comme étant celles du niveau « [avancé supérieur, B2+](#) ».

En outre, il a acquis les bases théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension du domaine des langues et littératures modernes.

Ces acquis lui permettront de poursuivre sa formation au niveau du Master en langues et littératures modernes, orientation germaniques, afin de se spécialiser dans l'une des finalités offertes en Master et d'acquérir des compétences universitaires professionnelles ciblées valorisables sur le marché de l'emploi. Il aura acquis les compétences nécessaires pour « Devenir un expert en deux langues étrangères, acteur universitaire et responsable capable de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle ».

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques :

1. Maîtriser un savoir informé sur les disciplines principales de son cursus (linguistique et littérature) et se déplacer aisément entre leurs différents contenus, à partir des cadres et balises qu'il aura progressivement acquis.

- 1.1. Répondre à une question de connaissance sur la littérature ou les études littéraires (notions, genres, courants, auteurs,...) ;
- 1.2. Répondre à une question de connaissance sur la langue ou la linguistique (notions, courants, théories de référence...).

2. Recourir de manière adéquate et rigoureuse au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres à chacune de ces disciplines.

- 2.1. Produire un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres aux études littéraires ;
- 2.2. Produire un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres à la linguistique.

3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différentes disciplines pour reconnaître, situer et décrire des cas concrets, tout comme pour leur appliquer les grilles et approches d'analyse requises.

- 3.1. Produire une analyse d'un texte littéraire mobilisant les savoirs acquis dans les cours ;
- 3.2. Produire une analyse d'un corpus linguistique mobilisant les savoirs acquis dans les cours.

4. Maîtriser deux langues étrangères au niveau B2+ du [Cadre européen de référence pour les langues](#) - parmi l'anglais, le néerlandais, l'allemand - tant à l'oral qu'à l'écrit, en vue de produire un discours de niveau universitaire et en vue d'analyser des textes littéraires et des discours langagiers variés.

- 4.1. Produire un discours oral de niveau B2+ en allemand ;
- 4.2. Produire un discours écrit de niveau B2+ en allemand ;
- 4.3. Produire un discours oral de niveau B2+ en anglais ;
- 4.4. Produire un discours écrit de niveau B2+ en anglais ;
- 4.5. Produire un discours oral de niveau B2+ en néerlandais ;
- 4.6. Produire un discours écrit de niveau B2+ en néerlandais.

5. Problématiser une question de recherche, à partir de l'observation de données linguistiques, littéraires ou culturelles concrètes, et ce en vue de procéder à une analyse de celles-ci.

- 5.1. Formuler et analyser une hypothèse de recherche ;
- 5.2. Problématiser une question de recherche.

6. Manier les principales composantes du discours universitaire (bibliographie, problématique, méthodologie, pratiques d'analyse) acquises dans le cadre des enseignements de littérature et de linguistique, et des diverses disciplines des sciences humaines (philosophie, histoire, histoire de l'art).

- 6.1. Rédiger un travail scientifique en linguistique intégrant les normes du discours scientifique (références bibliographiques, usage des citations, insertion de notes...)
- 6.2. Rédiger un travail scientifique en littérature intégrant les normes du discours scientifique (références bibliographiques, usage des citations, insertion de notes...)
- 6.3. Produire un discours argumenté structuré méthodique ;
- 6.4. Produire une synthèse de différents documents structurés méthodiquement ;
- 6.5. Témoigner d'une compréhension rigoureuse d'un discours universitaire de spécialité.

7. Tisser des liens entre les différentes disciplines étudiées, afin de développer une vue globale de l'étude des langues et des littératures modernes, et de stimuler une curiosité intellectuelle pour les sciences de l'homme dans leur diversité et complémentarité.

- 7.1. Tisser des liens entre linguistiques et littératures ;
- 7.2. Tisser des liens entre littératures et sciences humaines ;
- 7.3. Tisser des liens entre linguistique et sciences humaines.

8. Lire des articles scientifiques dans le domaine de la linguistique, de la littérature ou des études culturelles et en retirer les idées essentielles en vue de rédiger un premier travail scientifique en linguistique et/ou en littérature qui respecte les conventions du domaine.

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres :

9. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.

10. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.

11. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.

12. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.

13. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).

14. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document « À travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ? ».

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques totalise 180 crédits répartis sur trois blocs (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 x 15 crédits).

Trois axes composent **la majeure** du programme de bachelier :

- (1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** ;
- (2) une **formation méthodologique et disciplinaire** aux deux langues germaniques choisies par l'étudiant ;
- (3) une **formation pratique à la communication** (orale et écrite) dans deux langues germaniques.

Le premier bloc de bachelier s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation commune à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre du premier bloc, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de ce premier bloc.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la Faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

GERM1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Remarque : Suite à une réforme des programmes de bachelier de la Faculté, l'étudiant déjà inscrit en 2017-2018 et ayant crédité au moins 45 crédits suivra un programme de transition.

De plus amples informations sont disponibles sur le portail de la Faculté à la [page suivante](#).

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (35 crédits)

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

| | | | | | | | | | |
|-------------|--|---|----------|-----------|----|---|---|--|---|
| o LFIAL1130 | Approche comparée des littératures européennes | Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland | 30h | 3 Crédits | 1q | x | | | |
| o LFIAL1140 | Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie | Nicolas Amoroso (supplée Marco Cavalieri) Marco Cavalieri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch | 30h | 3 Crédits | 1q | x | | | |
| o LFIAL1155 | Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine) | Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haeperen Laurence Van Ypersele | 45h | 4 Crédits | 1q | x | | | |
| o LFIAL1190 | Introduction à la philosophie | Jean-Michel Counet | 45h | 5 Crédits | 1q | x | | | |
| o LFIAL1530 | Introduction aux sciences du langage | Philippe Hambye Anne-Catherine Simon | 30h | 3 Crédits | 2q | x | | | |
| o LFIAL1550 | Théorie de la littérature | Jean-Louis Dufays (supplée Michel Lisse) Jean-Louis Dufays Michel Lisse | 30h+7.5h | 5 Crédits | 1q | | x | | |
| o LFIAL1430 | Critique de l'information et pensée critique | Jean Leclercq Laurence Van Ypersele | 45h+10h | 5 Crédits | 2q | | | | x |

o Un cours parmi : (2 crédits)

| | | | | | | | | | |
|-------------|--|--|-----|-----------|----|---|--|--|--|
| o LTECO1210 | Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques | Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen) Geert Van Oyen | 15h | 2 Crédits | 1q | x | | | |
| o LTECO1220 | Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales | Walter Lesch | 15h | 2 Crédits | 1q | x | | | |
| o LTECO1230 | Sociétés, cultures, religions : questions éthiques | Olivier Riaudel | 15h | 2 Crédits | 2q | x | | | |

o Travail de fin de cycle (5 crédits)

| | | | | | | | | | |
|-------------|-------------------------|--|------|-----------|--------|--|--|--|---|
| o LLMOD1399 | Travail de fin de cycle | | 7.5h | 5 Crédits | 1 + 2q | | | | x |
|-------------|-------------------------|--|------|-----------|--------|--|--|--|---|

o Formation spécifique (115 crédits)

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue.

o Allemand

| | | | | | | | | | |
|-------------|------------------|-------------------------|---------|-----------|--------|---|--|--|--|
| o LALLE1710 | Deutsche Sprache | Caroline Klein (coord.) | 30h+30h | 5 Crédits | 1q | x | | | |
| o LGERM1116 | Deutsch II | Ferran Suner Munoz | 30h+30h | 5 Crédits | 1 + 2q | x | | | |

| | | | | | | | Bloc annuel | | |
|-------------|---|--------------------|----------|-----------|--------|---|-------------|---|---|
| | | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| ○ LGERM1113 | Basisgrammatik der deutschen Sprache | Joachim Sabel | 30h+15h | 5 Crédits | 1 + 2q | x | | | |
| ○ LGERM1114 | Deutsche Literatur: Einführung in das wissenschaftliche Studium der Literatur | Antje Büssgen | 30h+7.5h | 5 Crédits | 2q | x | | | |
| ○ LGERM1313 | Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie 🟡 | Joachim Sabel | 22.5h+5h | 5 Crédits | 2q | | x | | |
| ○ LGERM1314 | Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I 🟡 | Antje Büssgen | 30h+7.5h | 5 Crédits | 1q | | x | | |
| ○ LGERM1317 | Deutsch III 🟡 | Ferran Suner Munoz | 45h+45h | 5 Crédits | 1 + 2q | | x | | |
| ⊗ LGERM1315 | Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i> | Hubert Roland | 22.5h | 5 Crédits | 1q ⊕ | | x | x | |
| ⊗ LGERM1515 | Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i> | | 22.5h | 5 Crédits | 2q ⊗ | | x | x | |
| ⊗ LGERM1501 | Deutsch IV 🟡 | Ferran Suner Munoz | 30h+30h | 5 Crédits | 1 + 2q | | | x | |
| ⊗ LGERM1513 | Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik 🟡 | Joachim Sabel | 22.5h+5h | 5 Crédits | 1q | | | x | |
| ⊗ LGERM1514 | Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II 🟡 | Antje Büssgen | 30h+7.5h | 5 Crédits | 2q | | | x | |

⊗ Anglais

| | | | | | | | | |
|-------------|--|--|----------|-----------|--------|---|---|---|
| ○ LANGL1720 | English language | Estelle Dagneaux (coord.) Philippe Denis Céline Gouverneur Claudine Grommersch Brigitte Loosen | 60h | 5 Crédits | 1q | x | | |
| ○ LGERM1126 | English productive and receptive skills | Sylvie De Cock Amandine Dumont (supplée Gaëtanelle Gilquin) Gaëtanelle Gilquin (coord.) | 30h+30h | 5 Crédits | 2q | x | | |
| ○ LGERM1123 | English Grammar | Fanny Meunier Natassia Schutz (supplée Fanny Meunier) | 30h+15h | 5 Crédits | 1 + 2q | x | | |
| ○ LGERM1124 | English Literature : Critical Approaches | Ben De Bruyn | 30h | 5 Crédits | 2q | x | | |
| ○ LGERM1324 | The History of English Literature I 🟡 | Ben De Bruyn | 30h | 5 Crédits | 2q | | x | |
| ○ LGERM1327 | Advanced English language skills I 🟡 | Sylvie De Cock Fanny Meunier Natassia Schutz (supplée Sylvie De Cock) | 45h+45h | 5 Crédits | 1 + 2q | | x | |
| ○ LGERM1328 | Introduction to English linguistics : syntax and stylistics 🟡 | Gaëtanelle Gilquin | 22.5h+5h | 5 Crédits | 2q | | x | |
| ⊗ LGERM1525 | American Culture: Memory and Identity Politics <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i> | Véronique Bragard | 30h | 5 Crédits | 2q ⊗ | | x | x |
| ⊗ LGERM1325 | Civilisation of the English-speaking countries : cultural aspects <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i> | Paul Arblaster | 30h | 5 Crédits | 1q ⊕ | | x | x |
| ⊗ LGERM1528 | Current issues and trends in English linguistics 🟡 | Gaëtanelle Gilquin | 22.5h+5h | 5 Crédits | 1q | | | x |
| ⊗ LGERM1502 | Advanced English language skills II 🟡 | Amandine Dumont Gaëtanelle Gilquin | 30h+30h | 5 Crédits | 1 + 2q | | | x |
| ⊗ LGERM1524 | The History of English Literature II 🟡 | Véronique Bragard | 30h | 5 Crédits | 2q | | | x |

⊗ Néerlandais

| | | | | | | | | |
|-------------|--|--|---------|-----------|--------|---|--|--|
| ○ LNEER1730 | Nederlandse taal | Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke | 60h | 5 Crédits | 1q | x | | |
| ○ LGERM1136 | Nederlands : taalvaardigheid en taalbeheersing | Pauline Degrave | 30h+30h | 5 Crédits | 2q | x | | |
| ○ LGERM1133 | Basisgrammatica Nederlands | Philippe Hiligsmann | 30h+15h | 5 Crédits | 1 + 2q | x | | |

| | | | | | | Bloc annuel | | |
|-------------|--|---|----------|-----------|--------|-------------|---|---|
| | | | | | | 1 | 2 | 3 |
| ○ LGERM1333 | Inleiding in de Nederlandse taalkunde: fonologie en morfologie | Marie-Catherine Michaux (supplée) Philippe Hiligsmann Kristel Van Goethem | 22.5h+5h | 5 Crédits | 2q | | x | |
| ○ LGERM1334 | Nederlandse literatuur I : van de Middeleeuwen tot de 18de eeuw | Stéphanie Vanasten | 30h+7.5h | 5 Crédits | 1q | | x | |
| ○ LGERM1134 | Nederlandse literatuur : inleiding in de literatuurwetenschap | Stéphanie Vanasten | 30h+15h | 5 Crédits | 2q | x | | |
| ○ LGERM1337 | Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing I | Elisabeth Degand | 45h+30h | 5 Crédits | 1 + 2q | | x | |
| ⊗ LGERM1335 | Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: culturele aspecten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i> | Matthieu Sergier Elies Smeyers (supplée) Matthieu Sergier | 30h | 5 Crédits | 2q ⊕ | | x | x |
| ⊗ LGERM1535 | Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: hedendaagse realiteiten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i> | | 30h | 5 Crédits | 2q ⊙ | | x | x |
| ⊗ LGERM1503 | Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II | Philippe Hiligsmann | 30h+30h | 5 Crédits | 1 + 2q | | | x |
| ⊗ LGERM1533 | Inleiding in de Nederlandse taalkunde (syntaxis en contrastieve taalkunde) | Elisabeth Degand | 22.5h+5h | 5 Crédits | 1q | | | x |
| ⊗ LGERM1534 | Nederlandse literatuur II : 19de en 20ste eeuw | Stéphanie Vanasten | 30h+7.5h | 5 Crédits | 2q | | | x |

⊗ Un cours parmi :

L'étudiant qui, dans le troisième bloc, choisit 15 crédits dans les deux langues, complète son programme par un des deux cours suivants :

| | | | | | | | | |
|-------------|--|--------------------|-----|-----------|----|--|--|---|
| ⊗ LFIAL1330 | Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques | Marta Sábado Novau | 30h | 5 Crédits | 2q | | | x |
| ⊗ LFIAL1560 | Linguistique générale : sémantique et pragmatique | Elisabeth Degand | 30h | 5 Crédits | 1q | | | x |

○ Mineure (30 crédits)

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours de manière à ce que chaque bloc annuel totalise 60 crédits.

| | | | | | | | | |
|---|-------------------------------|--|--|------------|--|--|---|---|
| ○ | Première partie de la mineure | | | 15 Crédits | | | x | |
| ○ | Deuxième partie de la mineure | | | 15 Crédits | | | | x |

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit librement dans la liste ci-dessous. L'accès à certaines mineures (*) est soumis au respect de conditions d'admission.

Il répartira les 30 crédits de cours de la mineure de manière à totaliser, avec les activités de la majeure, les 60 crédits de son programme annuel.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser au Conseiller aux études : [Fiorella Flamini](#).

- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ltheo100i>]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lanti100i>]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lori100i>]
- > Mineure en culture et création [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcucr100i>]
- > Mineure en culture scientifique [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcusc100i>]
- > Mineure en développement durable (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ldvld100i>]
- > Mineure en droit (accès) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ladrt100i>]
- > Mineure en droit (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lodrt100i>]
- > Mineure en économie (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-loeco100i>]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmpme100i>]
- > Mineure en études allemandes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lalle100i>]
- > Mineure en études anglaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-langl100i>]
- > Mineure en études de genre [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgenr100i>]
- > Mineure en études européennes [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-leuro100i>]
- > Mineure en études françaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lfran100i>]
- > Mineure en études hispaniques (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lhisp100i>]
- > Mineure en études italiennes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lita100i>]
- > Mineure en études littéraires [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-llitt100i>]
- > Mineure en études médiévales [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmedi100i>]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lneer100i>]
- > Mineure en gestion (initiation) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgesa100i>]
- > Mineure en histoire [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lhist100i>]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-larke100i>]
- > Mineure en information et communication (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcomu100i>]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lisla100i>]
- > Mineure en langue et société chinoises [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lchin100i>]
- > Mineure en linguistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lling100i>]
- > Mineure en musicologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmusi100i>]
- > Mineure en philosophie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lisp100i>]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lsped100i>]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lreli100i>]
- > Mineure en sciences et technologies de l'information et de la communication [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lic100i>]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lhuso100i>]
- > Mineure en sciences politiques [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lspol100i>]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lsoca100i>]
- > Mineure en statistique et science des données [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-losta100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2019-germ1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME TYPE

GERM1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2019-2020
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Majeure

○ Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

| | | | | | |
|-------------|--|---|-----|-----------|----|
| ○ LFIAL1130 | Approche comparée des littératures européennes | Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland | 30h | 3 Crédits | 1q |
| ○ LFIAL1140 | Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie | Nicolas Amoroso (supplée Marco Cavalieri) Marco Cavalieri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch | 30h | 3 Crédits | 1q |
| ○ LFIAL1155 | Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine) | Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele | 45h | 4 Crédits | 1q |
| ○ LFIAL1190 | Introduction à la philosophie | Jean-Michel Counet | 45h | 5 Crédits | 1q |
| ○ LFIAL1530 | Introduction aux sciences du langage | Philippe Hambye Anne-Catherine Simon | 30h | 3 Crédits | 2q |

○ Un cours parmi :

| | | | | | |
|-------------|--|---|-----|-----------|----|
| ⌘ LTECO1210 | Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques | Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen) Geert Van Oyen | 15h | 2 Crédits | 1q |
| ⌘ LTECO1220 | Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales | Walter Lesch | 15h | 2 Crédits | 1q |
| ⌘ LTECO1230 | Sociétés, cultures, religions : questions éthiques | Olivier Riaudel | 15h | 2 Crédits | 2q |

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue.

⌘ Allemand

| | | | | | |
|-------------|---|-------------------------|----------|-----------|-----------|
| o LALLE1710 | Deutsche Sprache | Caroline Klein (coord.) | 30h+30h | 5 Crédits | 1q |
| o LGERM1116 | Deutsch II | Ferran Suner Munoz | 30h+30h | 5 Crédits | 1 + 2q |
| o LGERM1113 | Basisgrammatik der deutschen Sprache | Joachim Sabel | 30h+15h | 5 Crédits | 1 + 2q |
| o LGERM1114 | Deutsche Literatur: Einführung in das wissenschaftliche Studium der Literatur | Antje Büssgen | 30h+7.5h | 5 Crédits | 2q |

⌘ Anglais

| | | | | | |
|-------------|--|--|---------|-----------|-----------|
| o LANGL1720 | English language | Estelle Dagneaux (coord.) Philippe Denis Céline Gouverneur Claudine Grommersch Brigitte Loosen | 60h | 5 Crédits | 1q |
| o LGERM1126 | English productive and receptive skills | Sylvie De Cock Amandine Dumont (supplée) Gaétanelle Gilquin Gaétanelle Gilquin (coord.) | 30h+30h | 5 Crédits | 2q |
| o LGERM1123 | English Grammar | Fanny Meunier Natassia Schutz (supplée Fanny Meunier) | 30h+15h | 5 Crédits | 1 + 2q |
| o LGERM1124 | English Literature : Critical Approaches | Ben De Bruyn | 30h | 5 Crédits | 2q |

⌘ Néerlandais

| | | | | | |
|-------------|---|--|---------|-----------|-----------|
| o LNEER1730 | Nederlandse taal | Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke | 60h | 5 Crédits | 1q |
| o LGERM1136 | Nederlands : taalvaardigheid en taalbeheersing | Pauline Degrave | 30h+30h | 5 Crédits | 2q |
| o LGERM1133 | Basisgrammatica Nederlands | Philippe Hilgsmann | 30h+15h | 5 Crédits | 1 + 2q |
| o LGERM1134 | Nederlandse literatuur : inleiding in de literatuurwetenschap | Stéphanie Vanasten | 30h+15h | 5 Crédits | 2q |

GERM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2019-2020
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020
- ☒ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

| | | | | | |
|-------------|---|---|----------|-----------|----|
| ○ LFIAL1550 | Théorie de la littérature | Jean-Louis Dufays (supplée Michel Lisse) Jean-Louis Dufays Michel Lisse | 30h+7.5h | 5 Crédits | 1q |
|-------------|---|---|----------|-----------|----|

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue.

☒ Allemand

| | | | | | |
|-------------|---|--------------------|----------|-----------|--------|
| ○ LGERM1313 | Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie ■ | Joachim Sabel | 22.5h+5h | 5 Crédits | 2q |
| ○ LGERM1314 | Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I ■ | Antje Büssgen | 30h+7.5h | 5 Crédits | 1q |
| ○ LGERM1317 | Deutsch III ■ | Ferran Suner Munoz | 45h+45h | 5 Crédits | 1 + 2q |
| ☒ LGERM1315 | Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i> | Hubert Roland | 22.5h | 5 Crédits | 1q ⊕ |
| ☒ LGERM1515 | Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i> | | 22.5h | 5 Crédits | 2q ⊗ |

☒ Anglais

| | | | | | |
|-------------|--|---|----------|-----------|--------|
| ○ LGERM1324 | The History of English Literature I ■ | Ben De Bruyn | 30h | 5 Crédits | 2q |
| ○ LGERM1327 | Advanced English language skills I ■ | Sylvie De Cock Fanny Meunier Natassia Schutz (supplée Sylvie De Cock) | 45h+45h | 5 Crédits | 1 + 2q |
| ○ LGERM1328 | Introduction to English linguistics : syntax and stylistics ■ | Gaëtanelle Gilquin | 22.5h+5h | 5 Crédits | 2q |
| ☒ LGERM1525 | American Culture: Memory and Identity Politics <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i> | Véronique Bragard | 30h | 5 Crédits | 2q ⊗ |
| ☒ LGERM1325 | Civilisation of the English-speaking countries : cultural aspects <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i> | Paul Arblaster | 30h | 5 Crédits | 1q ⊕ |

☒ Néerlandais

| | | | | | |
|-------------|---|---|----------|-----------|--------|
| ○ LGERM1333 | Inleiding in de Nederlandse taalkunde: fonologie en morfologie ■ | Marie-Catherine Michaux (supplée Philippe Hiligsmann) Krisel Van Goethem | 22.5h+5h | 5 Crédits | 2q |
| ○ LGERM1334 | Nederlandse literatuur I : van de Middeleeuwen tot de 18de eeuw ■ | Stéphanie Vanasten | 30h+7.5h | 5 Crédits | 1q |
| ○ LGERM1337 | Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing I ■ | Elisabeth Degand | 45h+30h | 5 Crédits | 1 + 2q |
| ☒ LGERM1335 | Civlisatie van het Nederlandse taalgebied: culturele aspecten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i> | Matthieu Sergier Elies Smeyers (supplée Matthieu Sergier) | 30h | 5 Crédits | 2q ⊕ |
| ☒ LGERM1535 | Civlisatie van het Nederlandse taalgebied: hedendaagse realiteiten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i> | | 30h | 5 Crédits | 2q ⊗ |

o Mineure

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours de manière à ce que chaque bloc annuel totalise 60 crédits.

| | | | |
|---|-------------------------------|--|------------|
| 0 | Première partie de la mineure | | 15 Crédits |
|---|-------------------------------|--|------------|

GERM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2019-2020
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020
- ☒ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

| | | | | | |
|-------------|--|--|---------|-----------|----|
| ○ LFIAL1430 | Critique de l'information et pensée critique | Jean Leclercq Laurence Van Ypersele | 45h+10h | 5 Crédits | 2q |
|-------------|--|--|---------|-----------|----|

o Travail de fin de cycle

| | | | | | |
|-------------|-------------------------|--|------|-----------|-----------|
| ○ LLMOD1399 | Travail de fin de cycle | | 7.5h | 5 Crédits | 1 + 2q |
|-------------|-------------------------|--|------|-----------|-----------|

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue.

☒ Allemand

| | | | | | |
|-------------|---|--------------------|----------|-----------|-----------|
| ☒ LGERM1315 | Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i> | Hubert Roland | 22.5h | 5 Crédits | 1q ⊕ |
| ☒ LGERM1515 | Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i> | | 22.5h | 5 Crédits | 2q ⊗ |
| ☒ LGERM1501 | Deutsch IV ■ | Ferran Suner Munoz | 30h+30h | 5 Crédits | 1 + 2q |
| ☒ LGERM1513 | Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik ■ | Joachim Sabel | 22.5h+5h | 5 Crédits | 1q |
| ☒ LGERM1514 | Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II ■ | Antje Büssgen | 30h+7.5h | 5 Crédits | 2q |

☒ Anglais

| | | | | | |
|-------------|--|---------------------------------------|----------|-----------|-----------|
| ☒ LGERM1525 | American Culture: Memory and Identity Politics <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i> | Véronique Bragard | 30h | 5 Crédits | 2q ⊗ |
| ☒ LGERM1325 | Civilisation of the English-speaking countries : cultural aspects <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i> | Paul Arblaster | 30h | 5 Crédits | 1q ⊕ |
| ☒ LGERM1528 | Current issues and trends in English linguistics ■ | Gaëtanelle Gilquin | 22.5h+5h | 5 Crédits | 1q |
| ☒ LGERM1502 | Advanced English language skills II ■ | Amandine Dumont Gaëtanelle Gilquin | 30h+30h | 5 Crédits | 1 + 2q |
| ☒ LGERM1524 | The History of English Literature II ■ | Véronique Bragard | 30h | 5 Crédits | 2q |

☒ Néerlandais

| | | | | | |
|-------------|--|---|----------|-----------|-----------|
| ☒ LGERM1335 | Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: culturele aspecten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i> | Matthieu Sergier Elies Smeyers (supplée Matthieu Sergier) | 30h | 5 Crédits | 2q ⊕ |
| ☒ LGERM1535 | Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: hedendaagse realiteiten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i> | | 30h | 5 Crédits | 2q ⊗ |
| ☒ LGERM1503 | Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II ■ | Philippe Hilgsmann | 30h+30h | 5 Crédits | 1 + 2q |
| ☒ LGERM1533 | Inleiding in de Nederlandse taalkunde (syntaxis en contrastieve taalkunde) ■ | Elisabeth Degand | 22.5h+5h | 5 Crédits | 1q |
| ☒ LGERM1534 | Nederlandse literatuur II : 19de en 20ste eeuw ■ | Stéphanie Vanasten | 30h+7.5h | 5 Crédits | 2q |

☒ Un cours parmi :

L'étudiant qui, dans le troisième bloc, choisit 15 crédits dans les deux langues, complète son programme par un des deux cours suivants :

| | | | | | |
|-------------|--|--------------------|-----|-----------|----|
| ☒ LFIAL1330 | Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques | Marta Sábado Novau | 30h | 5 Crédits | 2q |
| ☒ LFIAL1560 | Linguistique générale : sémantique et pragmatique ■ | Elisabeth Degand | 30h | 5 Crédits | 1q |

o Mineure

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours de manière à ce que chaque bloc annuel totalise 60 crédits.

| | | | | |
|---|-------------------------------|--|--|------------|
| o | Deuxième partie de la mineure | | | 15 Crédits |
|---|-------------------------------|--|--|------------|

GERM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Condition particulière](#)
- [Conditions spéciales](#)

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 15 juillet 2019 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

La première année du programme de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire. La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie,...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation).

Les cours disciplinaires occupent une partie du premier quadrimestre et l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Outre les cours dispensés en plus grand groupe, et certains exercices pratiques donnés en groupes plus restreints, un tutorat assure également l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'*e-learning* (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme bachelier langues et lettres moderne, orientation germaniques, au cours de leur formation, peuvent effectuer:

- un séjour d'études d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des nombreuses universités avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ; ou
- un séjour d'études d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir, idéalement, au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langues et de littératures modernes peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès, au [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), au [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) et au [Master \[120\] en communication multilingue](#)

Autres formations accessibles au terme du programme

Des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier) ou le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

Le bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques, peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés à l'UCL moyennant le respect des matières requises détaillées dans les conditions d'admission de ces programmes.

Le tableau ci-dessous détaille quelle mineure, suivie dans le cadre du programme de bachelier, peut éventuellement faciliter l'accès à certains masters.

Accès direct

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mineure en linguistique | > | Master [120] en linguistique | Accès direct |
| Mineure en musicologie | > | Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie | Accès direct |
| Mineure en étude de l'Égypte et du Proche-Orient antiques | > | Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales | Accès direct |
| Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne, Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam | > | Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales | Accès direct |
| Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome | > | Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales | Accès direct à condition d'avoir suivi dans la mineure, au moins trois cours de langues orientales et deux cours de civilisation sur l'Égypte et le Proche-Orient antiques |
| Mineure en études françaises | > | Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes ou Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes | Accès direct |
| Mineure en études hispaniques Mineure en études italiennes | > | Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale ou Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale | Accès direct Le choix des deux langues à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure remplace une des deux langues germanique du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable) |
| Mineure en études européennes | | Master [120] en études européennes | Accès direct |

Accès moyennant des enseignements supplémentaires

| | | | |
|---|---|---|--|
| Mineure en philosophie | > | Master [120] en philosophie ou Master [60] en philosophie ou Master [120] en éthique | Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master |
| Mineure en histoire version B | > | Master [120] en histoire ou Master [60] en histoire | Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master |
| Mineure en études françaises | > | Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère | Accès moyennant max 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master |
| Mineure en études françaises, Mineure en études hispaniques, Mineure en études italiennes | > | Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale ou Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale | Accès moyennant max 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master |
| Mineure en histoire de l'art et archéologie | > | Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale | Accès moyennant max 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master |

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directeur administratif de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD)

Responsable académique du programme: Liesbeth Degand

Jury

- Philippe Hambye
- Stéphanie Vanasten
- Fanny Meunier

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be